

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 20 Aout 2024

EPIDEMIES DE MPOX : POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE ET PREPARATION DU SYSTEME DE SANTE EN MARTINIQUE

Mercredi 14 août 2024, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a déclenché une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) face à la circulation active en Afrique Centrale du Monkeypox (Mpox) de type variant clade I. Si à ce jour, aucune contamination par le Mpox n'a été recensée en France hexagonale et dans l'ensemble des territoires d'Outre-Mer, l'ARS Martinique et les services en charge du dépistage et de la prise en charge du Mpox sont pour autant mobilisés pour prévenir l'apparition de l'infection sur le territoire.

La Martinique dispose, depuis l'épidémie de 2022 avec la circulation active du variant clade II, d'une stratégie de réponse efficace face à une épidémie de Mpox, en termes de prévention, de diagnostic rapide, de prise en charge des cas et des contacts, et de vaccination. Compte tenu de l'alerte en cours, la surveillance de ces infections a été renforcée.

Les professionnels de santé du territoire sont informés spécifiquement de la situation par le Ministère de la Santé et par l'ARS. En complément, la Direction Générale de la Santé et l'ARS informeront les partenaires et associations qui œuvrent dans le domaine depuis 2022 pour réduire les risques de propagation de la maladie au niveau national et régional.

Une vaccination pour les personnes contacts à risque, mais également à titre préventif

Une filière vaccinale est actuellement opérationnelle au CHU de Martinique (service des maladies infectieuses). Elle s'articule autour d'une vaccination post-expositions pour les personnes adultes contacts et une vaccination préventive pour les groupes les plus exposés au virus, selon les indications retenues par la Haute autorité de santé (HAS), et parmi lesquelles : les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH) rapportant des partenaires sexuels multiples, les personnes trans rapportant des partenaires sexuels multiples, les personnes victimes de prostitution...

Une plateforme téléphonique dédiée

Santé publique France a lancé depuis le mercredi 13 juillet un dispositif téléphonique « Monkeypox info service », accessible 7j/7, de 8h à 23h,

au numéro vert 0 801 90 80 69

(appel et service gratuit, anonyme et confidentiel).

Ce dispositif a pour objectif d'informer sur les symptômes, les traitements, les mesures de prévention et la vaccination et d'orienter vers les dispositifs de prise en charge.

Pour en savoir plus :

- Site du ministère de la santé : <https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/infections-sexuellement-transmissibles/article/virus-mpox-informations-pour-les-professionnels-de-sante>
- Site internet de santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2024/epidemies-de-mpox-point-sur-la-situation-sanitaire-et-preparation-du-systeme-de-sante-francais>
- Site internet ARS : <https://www.martinique.ars.sante.fr/monkeypox-tout-savoir-sur-la-variole-du-singe>
- Vaccination du CHUM : 05 96 55 23 01 - 05 96 55 23 08 - cegidd@chu-martinique.fr